



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Cœur du Var (83)

Quartier Précoumin - Route de
Toulon

83340 Le Luc en Provence

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes Cœur du Var (83), Contact : Monsieur le Président, Quartier Précoumin - Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. : +33 498104388. Fax : +33 494995675. Courriel : yferhat@coeurduvar.com. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.emarches.coeurduvar.com>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.emarches.coeurduvar.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de Communes Cœur du Var Quartier Précoumin - Route de Toulon , 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. +33 498104350. Courriel : contact@coeurduvar.com. Fax +33 494995675. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <http://www.coeurduvar.com>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMÉLIORATION DES VRD, ÉCLAIRAGES, MOBILIERS ET ESPACES VERTS DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA GUEIRANNE (CANNET DES MAURES) ET DES LAUVES (LUC EN PROVENCE)

II.1.2) Code CPV principal

45233223

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Les prestations du présent marché ont pour objet le réaménagement des infrastructures VRD de deux zones d'activités sur le territoire de la Communauté de Communes du Cœur du Var. Les travaux comprennent notamment la réfection des chaussées et accotements, le déploiement de la fibre optique, la rénovation de l'éclairage public, la végétalisation des abords.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Terrassement, voirie, assainissement et signalisation

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45233223 , 45232410 , 45233294

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Lieu d'exécution des prestations : Le CANNET DES MAURES et LE LUC EN PROVENCE

Plus précisément, il s'agit de :

- La ZA de la GUEIRANNE sise au Cannet des Maures
- La ZA des LAUVES/PARDIGUIERE sise

II.2.4) Description des prestations

Le lot n°1 concerne les travaux de VRD pour le réaménagement des zones d'activité

Il concerne les travaux de terrassement, de voiries, d'assainissement des eaux pluviales et de signalisation.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 14

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : éclairage public, fibre optique et vidéosurveillance

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32412000 , 32562200 , 34928500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Lieu d'exécution des prestations : Le CANNET DES MAURES et LE LUC EN PROVENCE

Plus précisément, il s'agit de :

- La ZA de la GUEIRANNE sise au Cannet des Maures
- La ZA des LAUVES/PARDIGUIERE sise

II.2.4) Description des prestations

Le lot n°2 concerne les travaux de tranchée communes, de génie civil télécom et d'éclairage public.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 14

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Espaces verts et Mobilier urbain

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45112710 , 34928400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Lieu d'exécution des prestations : Le CANNET DES MAURES et LE LUC EN PROVENCE

Plus précisément, il s'agit de :

- La ZA de la GUEIRANNE sise au Cannet des Maures
- La ZA des LAUVES/PARDIGUIERE sise

II.2.4) Description des prestations

Le lot n°3 concerne les travaux de végétalisation comprenant notamment:

- La réalisation de fosses de plantation pour les arbres
- La fourniture de terre végétale y compris la mise en œuvre.
- La préparation culturale du sol avant plantations
- La fourniture et plantation d'arbres, d'arbustes et de rampants

Ce lot concerne également la fourniture et pose de mobilier urbain.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 14

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 21 février 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

vendredi 21 février 2020 - 14:00.

Lieu : Communauté de Communes Coeur du Var.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON rue Racine , 83041 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

CCIRACL Boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 484354554. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 484354460. Adresse internet : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/>.

VI.4.3) Introduction des recours

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.

- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

22 janvier 2020